

# L'investissement éducatif des femmes issues de quartiers dits populaires : une mobilisation infra-politique contre les discriminations multifactorielles et systémiques

## MOTS-CLÉS

Discriminations,  
quartiers populaires,  
mobilisation infra-  
politique,  
intersectionnalité,  
France

## KEYWORDS

Discriminations,  
working-class  
neighbourhoods,  
infrapolitic  
mobilization,  
intersectionality,  
France

## RÉSUMÉ

Cet article porte sur l'engagement de certaines femmes issues de quartiers populaires dans la scolarité de leurs enfants. La réalisation d'observations participantes et d'entretiens qualitatifs auprès de ces femmes a permis d'appréhender le travail parental sous l'angle des enjeux liés à leur classe sociale, leur appartenance religieuse et leur origine ethnoraciale. Les pratiques sociales analysées révèlent un investissement important des mères dans l'éducation de leurs enfants et une forte conscience des inégalités structurelles fondée sur leurs expériences des discriminations et de minorations, notamment celles vécues dans leurs relations aux équipes pédagogiques. À l'inverse des discours politico-médiatiques catégorisant ces femmes des quartiers populaires comme « parent·e·s démissionnaires », cet investissement éducatif semble davantage relever d'une forme de mobilisation infra-politique visant à protéger leurs enfants des discriminations actuelles et futures, s'appuyant sur une agentivité exercée dans d'autres sphères de la vie quotidienne.

## ABSTRACT

**The educational investment of women from working-class neighborhoods: an infrapolitic mobilization against multifactorial and systemic discrimination**

This article focuses on the involvement of a subset of women from working-class neighbourhoods in the education of their children. Participant observations and qualitative interviews with these women made it possible to understand parental work from the angle of issues related to their social class, their religious affiliation and their ethno-racial origin. The social practices that were analysed reveal a significant investment by the mothers in the education of their children and a strong awareness of structural inequalities based on their experiences of discriminations, in particular those obtained in their relations with educational teams. Contrary to the politico-media discourse categorizing these women from working-class neighbourhoods as «resigning parents», this educational investment seems to be more a form of infrapolitical mobilization aimed at protecting their children from current and future discrimination, relying on an agency exercised in other spheres of daily life.

## AUTEUR·E

Diplômée du master Égalité, inégalités et discrimination de l'Institut d'Études du Travail, Université de Lyon 2 – camillemarqueton@hotmail.fr

# 1. Introduction

En France les quartiers dits sensibles regroupent certaines catégories de populations et divers problèmes sociaux, tels que le chômage, la précarité ou « l'échec scolaire ». Autrement dit, il y a une « concentration dans certaines zones urbaines de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifique » (Lapeyronnie, 2008, p.12). Ce sont aussi des espaces constamment au centre des discours politiques et médiatiques renvoyant, entre autres, à des constructions mentales, sociales et morales (Avenel, 2009), désignés par la nomination de QPV (Quartier Politique de la Ville)<sup>1</sup>. Majoritairement les quartiers restent perçus comme masculins. Cet imaginaire collectif invisibilise les populations féminines, surtout lorsque l'on évoque les mouvements urbains comme les émeutes de 2005 (Arouche, 2020). Si les femmes des quartiers populaires ne sont pas toujours mises en avant pour leurs actions citoyennes, elles se trouvent cependant, au cœur de nombreuses interventions politico-médiatiques. La déclaration de Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes en donne un exemple :

*La première des erreurs pour moi, ç'a été la politique des grands frères. Parce qu'il y a une vingtaine d'années, on identifiait les beurettes et on disait que c'étaient elles qui étaient porteuses d'émancipation, que la promesse républicaine était portée par les jeunes filles qui réussissaient à l'école. Puis la politique des grands frères a installé des garçons qui ont pris le pouvoir dans les quartiers. [...] En les installant dans les quartiers comme étant les représentants de la loi et de l'ordre, d'abord c'est sur leurs sœurs et sur leurs mères qu'ils ont exercé la loi et l'ordre<sup>2</sup>.*

Lorsqu'elles ne sont pas invisibilisées les femmes de quartiers populaires sont souvent altérisées. Effectivement, les années 2000 ont été marquées par la médiatisation des « tournantes », du mouvement Ni putes, Ni soumises (NPNS) et de multiples débats autour du port du voile. Les femmes racisées des banlieues sont propulsées sur le devant de la scène médiatique, plus souvent « objet » que « sujet ». Reléguées au rôle de mères ou de sœurs, elles sont définies sous un prisme misérabiliste, en tant qu'« inactives », réduites à l'espace domestique et soumises à une autorité patriarcale spécifique. L'analyse intersectionnelle réalisée par Marion Dalibert (2014) sur la couverture médiatique du mouvement NPNS rend compte des représentations sociales réductrices voire caricaturales produites sur les femmes racisées à travers des figures stéréotypées (« la beurette », « la mère immigrée » et la « jeune fille voilée ») participant au processus de racialisation du sexisme. Celui-ci consiste à la dénonciation d'un sexisme spécifique aux hommes racisés souvent issus de quartiers populaires et de confession musulmane (Hamel, 2005). Toutefois, les pratiques sexistes se retrouvent dans l'ensemble des groupes sociaux, ainsi les discours produisant une racialisation du sexisme opèrent une essentialisation des populations minoritaires en raison d'origines ethnoraciales ou d'une appartenance religieuse spécifique. En outre, la constitution d'un « problème musulman » (Asal, 2020) a, dans un premier temps, nourri les montées islamophobes en France. Ensuite, cela a également engendré une limitation des pratiques religieuses genrées et renforcé l'altérité insurmontable des

1 Les QPV sont des territoires d'intervention pris en charge par la Politique de la Ville dépendante du ministère de la Ville depuis la promulgation de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014.

2 Interview de Mme Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'enfance et des droits des femmes à I-Télé le 12 décembre 2016, sur l'extension du délit d'entrave à l'IVG à certains sites internet.

femmes de confession musulmane et issue de l'immigration, enracinant l'idée d'une incompatibilité entre Islam et féminisme (Lépinard, 2021).

Cet article propose d'interroger la mise en œuvre de stratégies parentales spécifiques par certaines femmes racisées des QPV. Ces pratiques éducatives croisent les effets d'injonctions paradoxales, les contraignant dans la réalisation du travail parental, et de leur position à l'intersection des rapports de domination. Les questions éducatives entourent un référentiel assez large allant du suivi de la scolarité, du choix de l'orientation scolaire, aux pratiques socialisatrices et pédagogiques.

## 2. Les femmes de quartiers populaires : de mauvais sujets féministes et parentes démissionnaires

Depuis les années 70, les mouvements féministes *mainstream* ont permis la reconnaissance des inégalités et des discriminations fondées sur le sexe. La volonté de lutter contre l'autorité patriarcale, notamment au sein de l'espace domestique a conduit à promouvoir l'égalité des sexes, entre autres, par l'accès au marché du travail.

L'acquisition de l'indépendance de la « classe des femmes » (Guillaumin, 1978) grâce à l'insertion professionnelle, revendiquée par les féministes blanches de classe moyenne omet le fait que les facteurs de discriminations sont un appel et un renforcement des autres formes de discriminations. Par conséquent, l'universalisation de la condition des populations féminines tend à occulter l'intrication des rapports de domination pour certaines d'entre elles. En effet, comme l'indique bell hooks,

*L'affirmation que le travail était la clé de la libération des femmes contenait le refus implicite de reconnaître que, dans le cas des femmes des classes populaires, le travail salarié ne les avait jamais libérées de l'oppression sexiste, ni ne leur avait jamais permis d'acquérir une quelconque indépendance économique. (hooks, 1981).*

La promotion de l'égalité femmes-hommes a, cependant, permis de matérialiser les rôles sociaux de sexes et de les inscrire dans une division sexuée afin de dénoncer les inégalités. En outre l'investissement parental est devenu significatif d'une restriction des femmes à un travail reproductif et non-rémunéré.

Toutefois, l'instrumentalisation du féminisme dit universel à des fins racistes, a renforcé la position subalterne des femmes racisées issues des quartiers populaires. À travers la dénonciation d'un sexisme supposé identitaire (Noël, 2011), l'investissement parental de ces femmes est désigné comme signe de leur restriction à l'espace domestique. Effectivement, le féminisme majoritaire tend à définir la maternité comme une aliénation, reléguant celles le prenant en charge à un rang de citoyenne de seconde zone (Guénif-Souilamas, 2003). Ainsi, les femmes racisées des quartiers populaires sont jugées selon des critères normatifs par un féminisme « universaliste » supposant la nécessité de s'émanciper du travail parental pour toutes. Autrement dit, le rejet du familialisme par les féministes majoritaires a eu pour effet d'entériner les processus d'altérisation de celles non-blanches œuvrant dans la sphère domestique et familiale, les rendant de fait, opposées aux normes revendiquées.

Néanmoins la sphère privée peut représenter un « entre-soi protecteur » pour les femmes racisées de milieux populaires (hooks, 2014/1984). La confrontation à diverses formes d'oppressions dans l'espace public amène certaines à concevoir l'espace domestique comme un lieu représentatif d'expériences de dignité et d'estime de soi. La prise en compte du point de vue situé invite à réinterroger le concept de division sexuée du travail et ainsi l'investissement parental réalisé par la plupart des femmes de milieux populaires.

Il se trouve que les populations féminines en QPV connaissent un taux de précarité supérieure à la moyenne nationale : 47 % des habitantes des ZUS (Zones Urbaines Sensibles) sont en situation d'inactivité contre 33 % hors ZUS en 2012<sup>3</sup>. En outre, plusieurs études ont montré qu'elles sont exposées à des inégalités socio-économiques, territoriales, sexuées et des discriminations multiples<sup>4</sup>, notamment dans leur rapport à l'institution scolaire. Si les inégalités et discriminations subies par la population étudiée font système et se présentent dans divers domaines sociaux, nous nous sommes intéressées à l'école. Les relations entretenues sont quotidiennes et représentatives d'une confrontation inégale entre les logiques sociales divergentes (Thin, 1998).

Les pratiques éducatives des familles issues de l'immigration de milieux populaires sont considérées comme « inadaptées » par les institutions scolaires (Thin, 1998). L'avancée du problème social « d'échec scolaire » dans les QPV a, entre autres, alimenté l'imaginaire d'une « démission parentale ». Nous proposons d'analyser le lien entre la précarité et « l'échec scolaire » à l'aune du stigmatisme de la défaillance parentale et la mobilisation féminine.

La stigmatisation des femmes de « quartiers » dans la réalisation de leur travail parental a été opérée par l'émergence de la figure de « parent·e démissionnaire ». Celle-ci est apparue avec la désignation par les pouvoirs publics d'une « démission parentale » dans les quartiers populaires afin d'expliquer la délinquance et d'autres problèmes sociaux liés à la jeunesse.

Émerge dès lors l'idée d'une « figure de tampon » (Ouassak, 2020) plaçant les parent·e-s, plus précisément les mères, en tant que relais entre les institutions et les enfants des quartiers populaires, en les contraignant à légitimer un système scolaire structurellement inégalitaire et discriminatoire.

La figure de « parent·e démissionnaire » laisse entrevoir des discours contradictoires à destination des femmes issues des QPV. Alors que l'égalité des sexes les incitent à se défaire d'un travail d'éducation par la promotion d'un féminisme *mainstream*, le corps enseignant les définit comme démissionnaires, notamment en raison de leur absence des sphères publiques et institutionnelles (Giovannoni, 2008). Ces discours antagonistes s'inscrivent généralement au sein d'activités conduites par les structures d'aide sociale. Les actions proposées par les dispositifs associatifs et publics dans les quartiers visent principalement à la transmission de comportements « adaptés » conduisant à disqualifier les identités multiples des participantes (Chevallier, 2019).

Entre « sujets féministes à éduquer » et « démission parentale », les enquêtées mettent en œuvre différentes stratégies parentales. Pourtant, les pratiques socialisatrices développées ne correspondent pas toujours aux attentes normées d'une « bonne parentalité », ni à celles de l'émancipation féminine. L'investissement fort pour les questions éducatives (participation intense aux activités scolaires et extra-scolaires, arrêt du travail salarié, etc.) perçu chez la plupart des enquêtées nous a invité à réfléchir

3 HCEfh, « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers Politiques de la Ville et les territoires ruraux fragilisés », Rapport n°2014-06-19-EGALiTER-012 publié le 19 juin 2014.

4 DÉFENSEUR DES DROITS, « Discriminations et origines : l'urgence d'agir », DDD, Synthèse, 2020.

aux représentations associées à la parentalité. Dès lors apparaît l'hypothèse d'une mobilisation infra-politique, notamment en raison de la conscience de ces femmes des inégalités et discriminations prospérant à l'école. Néanmoins leur opposition à l'institution peut être restreinte en raison de discriminations multifactorielles auxquelles ces dernières sont confrontées. Ces limitations peuvent conduire à opérer des mobilisations politiques plus discrètes. Ainsi, alors que les femmes racisées des quartiers populaires sont contraintes par des injonctions paradoxales, en quoi peut-on considérer leur investissement parental comme un travail de prévention des discriminations relevant de l'infra-politique ?

L'infra-politique est une notion développée par James C. Scott (2009) et vise à comprendre les résistances des populations subalternes, situées entre la révolte et l'inertie. L'émergence d'un discours critique des groupes minoritaires vis-à-vis des normes hégémoniques se réalise dans un espace à l'abri des dominations. La sphère domestique pouvant être considérée comme un cercle restreint, un refuge partiel contre les discriminations, serait donc propice au développement de formes de résistance discrète et d'un investissement dans la prévention des discriminations des femmes interrogées. Les résistances quotidiennes des dominé·e·s sont qualifiées de discrètes ou d'invisibles, des « logiques de déguisement » permettant d'éviter les représailles d'une confrontation aux dominant·e·s. En définitive, l'infra-politique est « une forme élémentaire de la vie politique » (Scott, 2009, p.217) s'accompagnant de mobilisations plus ouvertes de résistance.

## L'ENQUÊTE QUALITATIVE

L'enquête menée porte sur les inégalités et les discriminations vécues par les femmes des quartiers populaires et vise entre autres, à interroger leur dimension multifactorielle<sup>5</sup>. Différentes méthodes d'enquêtes qualitatives ont été mobilisées : observations participantes, entretiens individuels et *focus group*. Ces approches rendent possible l'appréhension de différents niveaux de discours et ainsi, supposer la mise en œuvre de processus de résistance infra-politique de ces femmes dans leur relation aux institutions.

L'entrée sur le terrain s'est faite par le biais d'actrices de terrain adultes-relais<sup>6</sup>, caractérisées par leur bonne connaissance des QPV et des habitant·e·s. C'est notamment en pratiquant l'aller-vers ou par certaines enquêtées qu'ont été négociés les entretiens. De ce fait, la majeure partie des femmes est en contact avec des structures sociales publiques et associatives, en tant que bénéficiaires et/ou intervenantes. Il y a une sous-représentation des femmes les plus éloignées des institutions d'aide sociale. De manière générale, les femmes enquêtées sont issues de l'immigration européenne ou extra-européenne, une forte proportion d'entre elles est originaire du Maghreb et de confession musulmane. La plupart des femmes occupent des emplois précaires (horaires atypiques, positions subalternes, contrats à durée déterminée), sont considérées comme « inactives » ou bénévoles, réalisant un travail gratuit. Certaines sont investies dans les milieux associatifs/militants en lien avec la vie du quartier, la lutte contre les discriminations ou encore l'éducation. Hormis deux enquêtées toutes sont mères. La moyenne d'âge est de 35 ans et presque toutes les enquêtées ont effectué leur parcours scolaire en France.

5 Bien que les pères n'aient pas été inclus, il n'est pas impossible de supposer qu'ils soient disqualifiés par les agent·e·s des institutions scolaires. Les processus opérant une racialisation du sexisme tendent à stigmatiser les hommes racisés des quartiers populaires en les assignant à la reproduction d'une autorité patriarcale spécifique.

6 Le contrat d'adultes-relais est à destination de personnes éloignées de l'emploi basé sur des missions de médiation sociale et culturelle de proximité.

Quinze entretiens semi-directifs ont été conduits afin de récolter le vécu de ces femmes et d'identifier les situations discriminatoires dans leur parcours de vie. Les entretiens ont duré, en moyenne, 1 heure 30 et se sont souvent déroulés au domicile des enquêtées. Les thématiques abordées sont les suivantes : les trajectoires résidentielles et/ou migratoires, la répartition du travail domestique, la mobilité, leurs parcours professionnel et scolaire, ainsi que leur représentation du quartier d'habitation. Le terme de discrimination n'a pas été mentionné lors des entretiens, sauf dans les cas où les enquêtées l'ont évoqué, cela afin de limiter les risques de dénégations. De surcroît, les expériences discriminatoires n'ont pas toujours été énoncées en tant que telles, bien souvent celles-ci se présentent en filigrane. Enfin, la perspective longitudinale a conduit à comprendre les effets des discriminations sur le parcours des enquêtées et à analyser les processus de socialisation résultant de leur engagement.

Les trois *focus groups* réalisés avec différentes femmes, ont, quant à eux directement suggéré la thématique des discriminations à travers divers outils. L'objectif a été d'approfondir certaines thématiques des entretiens semi-directifs, tels que le rapport aux institutions, les recours en cas de discriminations, ainsi que les effets des violences intersectionnelles<sup>7</sup> sur la mobilité. Le premier s'est déroulé pendant un cours Français Langue Étrangère, dans lequel nous avons mis en scène des saynètes représentant des situations discriminatoires dans divers domaines sociaux.

Le second a été co-construit avec une agente de développement d'une Maison des Habitant-e-s de la ville et un collectif investi sur les questions de discriminations. L'utilisation d'un outil de photo langage (Noël, 2011) a contribué à nourrir les échanges autour de diverses thématiques, allant du contrôle au faciès au ressenti de discriminations. Cet atelier a validé partiellement l'hypothèse selon laquelle les femmes issues des quartiers populaires, particulièrement lorsqu'elles sont racisées, ne s'identifient pas aux actions liées à l'égalité femmes-hommes.

Enfin, la méthode du *relief maps* (Rodó-de-Zárate & Baylina Ferré, 2016) a été utilisée avec un collectif d'habitantes, le but était de les amener à cartographier leurs expériences de discriminations dans les espaces sociaux fréquentés. L'analyse intersectionnelle a démontré la prégnance des critères imbriqués liés à l'origine ethnoraciale, sociale et au sexe dans le vécu de la minoration et des violences subies. Cela a permis de percevoir la limitation de la mobilité des enquêtées hors de l'espace des quartiers populaires, mais aussi d'ouvrir les échanges à propos de leurs rapports aux institutions.

Diverses observations participantes ont été conduites lors d'actions de sensibilisation auprès des femmes de quartiers populaires réalisées par les agentes de la collectivité. Celles-ci concernaient l'égalité des sexes et invitaient les habitantes à se défaire du travail parental et domestique en vue de « s'émanciper ». Cela a contribué à l'analyse de la position institutionnelle de promotion de l'égalité femmes-hommes.

7 Nous entendons ici par « violences intersectionnelles » que les femmes enquêtées peuvent être stigmatisées en raison de représentations spécifiques concernant leur position de « race », de genre et de classe dans les rapports sociaux de domination.

### 3. L'investissement des questions éducatives

L'inscription de cette étude en interne à une collectivité a permis d'observer la prise en charge des populations féminines issues des quartiers populaires par l'action publique territoriale française. Nous avons pu percevoir l'écart entre la promotion d'égalité des sexes, invitant les femmes à s'émanciper du travail domestique et les revendications portées par la plupart des habitantes. La difficile prise en compte des discriminations multifactorielles dans certaines actions peut reproduire des violences intersectionnelles par l'imposition de normes féministes dominantes. Cela peut limiter l'accès aux ressources sociales, économiques et politiques nécessaires à l'engagement face aux discriminations dans les institutions scolaires. Nous avons de ce fait émis l'hypothèse d'existence de formes de résistance discrète employées par certaines des enquêtées. Pour comprendre le travail de prévention des discriminations perçu chez la majorité de nos enquêtés, il s'agit auparavant, de rendre compte de leurs stratégies parentales, ainsi que de leur rapport à l'école.

#### 3.1. L'IMPACT DES DISCRIMINATIONS SUR LA PERCEPTION DES INSTITUTIONS SCOLAIRES ET L'INVESTISSEMENT PARENTAL

Le vécu des discriminations des femmes enquêtées lors de leur parcours scolaire a incontestablement influencé leurs représentations des institutions éducatives. Ces expériences ont provoqué chez certaines d'entre elles une conscience des multiples conséquences que possèdent les traitements différenciés sur l'investissement scolaire, la poursuite d'études ou le choix de l'orientation.

L'épreuve de la discrimination dans les milieux scolaires les amène à exprimer massivement une présomption d'incompétences, lors de leur parcours scolaire ou plus tard, au cours de leur vie professionnelle (Kebabza, 2006). Dès lors, la plupart des femmes indiquent garder un regard constant sur les pratiques éducatives à l'égard de leurs enfants en raison de ces expériences passées.

*Ce qui me fait peur, c'est l'éducation des enfants. Je trouve que les parents délaissent beaucoup l'éducation de leurs enfants dans les quartiers par rapport à comment j'ai vécu et ce que je vois à l'école, des fois ça me... Et mes enfants, je fais vachement attention, ils ont pas le droit de sortir dans le quartier seuls parce que voilà, autour de nous, il ne faut pas se voiler la face, il y a beaucoup de trafics... J'essaye de les protéger au maximum et je me dis que le fait d'aller dans un collège privé, il y aura un cadre qui sera beaucoup plus strict et forcément c'est les clés pour réussir. [Soraya, assistante familiale, Bac ES]*

Sans évoquer un sentiment de discrimination l'enquêtée fait état de la stigmatisation subie liée ses appartenances ethnoraciale et religieuses, réelles ou supposées lors de sa scolarité.

Pour d'autres, l'école a participé à l'assignation à une identité sociale liée au travail du *care*. Borane raconte son orientation scolaire contrainte dans une filière non-souhaitée, mettant en lumière la naturalisation des compétences basée sur l'interaction de discriminations liées à son sexe, son origine ethnoraciale et sa classe sociale.

*Ça m'a vraiment marqué. À la fin de ma seconde... J'ai ma petite prof de technologie qui a dit « mais Borane, elle est quand même très débrouillarde et sociale ! Mais il faudrait la mettre en BEP carrière sanitaire et sociale ! ». Donc j'avais 15 ou 16 ans, j'avais pas mes parents derrière*

*moi j'ai pas su quoi répondre, il n'y avait personne pour me représenter, je me suis retrouvée en BEP carrière sanitaire et sociale, ils [les enseignant·e·s] s'étaient occupés de tout. Voilà, je suis arrivée en BEP carrière sanitaire et sociale dans un tout autre milieu... Parce que je suis partie dans un lycée professionnel, entre guillemets avec tous les arabes de service parce que c'est une... malheureusement une réalité. [Borane, aide à domicile, BEP]*

Les institutions éducatives, notamment par le biais des pratiques de ses agent·e·s, participent à la discrimination des descendant·e·s de l'immigration, en freinant la poursuite d'études. Quand bien même l'investissement scolaire pourrait leur permettre de connaître une certaine mobilité sociale. L'anticipation des discriminations par les femmes enquêtées est liée à l'importance accordées aux titres scolaires (Ichou & Oberti, 2014) surtout lorsqu'elles n'ont pas pu en acquérir.

Bien que l'école se soit démocratisée au cours des « Trente glorieuses » les inégalités scolaires ne se sont pas réduites, en partie du fait des pratiques discriminatoires opérées par certain·e·s professionnel·le·s. Ainsi, le vécu et la conscience de ces attitudes et comportements paraissent constituer un point de départ à différentes formes de mobilisations afin de protéger leurs enfants des discriminations et les prémunir d'un même destin social. L'expérience de la subalternité (Scott, 2009) par l'apprentissage informel du vécu des discriminations a pu les conduire à développer des pratiques de résistance. Comme Sarah, plusieurs femmes associent leur investissement en tant que parente déléguée au risque de discrimination à l'encontre de leurs enfants.

*J'étais parent délégué et je faisais tout pour suivre parce que c'est pas facile là où on est [sous-entend les QPV]. J'ai pas lâché [...] le racisme, la discrimination c'est pas seulement parce qu'on est musulman. Ça peut être n'importe quoi, n'importe où. Le racisme, c'est multiface, c'est plusieurs visages, mais là dans l'école c'est horrible ! [Sarah, sans emploi, ni diplôme]*

La vigilance accrue - majoritairement rapportée par les femmes non-blanches - sur le déroulé des carrières scolaires renvoie aux injonctions paradoxales. Pour la plupart, cette attitude signifie leur entrée « en résistance contre les discriminations » (Bouamama, 2012).

### **3.2. LES INJONCTIONS PARADOXALES FAITES AUX FEMMES DES QUARTIER POPULAIRES : QUELLES STRATÉGIES D'ÉDUCATION ?**

Les femmes semblent influencées par les discours antagoniques dans la mise en œuvre de stratégies parentales. Ces dernières paraissent consentir au « jeu scolaire » (Thin, 1998) afin de favoriser l'acquisition des titres scolaires et ainsi, limiter le risque pour leurs enfants d'être discriminé·e·s sur le marché du travail. Une fausse complicité aux modes de socialisation scolaires engendrée, entre autres, par l'assignation à la « démission parentale ».

La figure de « parent·e démissionnaire » possède un effet sur les pratiques d'éducation développées par les enquêtées. Un grand nombre paraît avoir intégré cette figure, tout en ayant parfois une posture critique à l'encontre des injonctions à la conduite normée d'une « bonne parentalité » les responsabilisant de l'échec scolaire de leurs enfants.



Afin de contredire les discours sur la « démission parentale » - soupçonnant des défaillances vis-à-vis de la socialisation primaire - les femmes interrogées investissent fortement les questions éducatives, comme l'affirme l'extrait ci-dessous.

*Moi mon choix c'est d'avoir voulu éduquer mes enfants ! Il y a l'idée que toi tu habites dans un quartier, tu es une pauvre, tu travailles pas, tes enfants sont bêtes et vont dealer... Le combat que je mène c'est pour mes enfants. J'ai pas le luxe d'avoir le droit à l'erreur. C'est soit je me dis que je vais travailler, je vais gagner de l'argent et je prends le risque qu'en fait mon fils en ait marre et qu'il décide de descendre en bas et se faire prendre par un merdeux pour le chouf<sup>8</sup> [...] mais en fait, on n'a pas le choix ! [Tatiana, aide-éducatrice, CAP]<sup>9</sup>*

L'engagement autour de la réussite scolaire peut représenter une forme de mobilisation infra-politique visant à lutter, dans un premier temps, contre les discriminations mais également contre la délégitimation des parent·e·s racisé·e·s vivant en QPV. Les femmes, surtout lorsqu'elles sont cheffes de foyer monoparental, doivent composer avec les inégalités et discriminations multiples. Pourtant l'arrêt de l'activité professionnelle apparaît pour certaines comme une solution afin de prévenir les risques de stigmatisation et de difficultés.

*J'ai dit que je ne laisserais pas mes enfants à une nounou. Parce que j'ai vu que l'État demandait aux parents qui étaient seuls d'aller travailler et j'ai constaté les dégâts que ça a fait, c'est depuis que c'est comme ça d'ailleurs [qu'il y a plus de problèmes chez les jeunes]. Surtout, la monoparentalité dans ce quartier, elle est pratiquement de 80 % et les papas, il n'y en a pas beaucoup. [Sarah]*

Il est possible de percevoir dans le discours des enquêtées l'influence de la disqualification des parent·e·s à l'œuvre, ainsi que les conséquences sur les pratiques éducatives qu'elles développent. Noor en qualifiant certain·e·s parent·e·s de démissionnaires tente de se défaire de la délégitimation associée au laxisme éducatif supposé.

*Des jeunes déscolarisés, c'est vrai qu'il y en aura beaucoup plus par-là, mais bon je pense que c'est aussi dû à l'environnement auquel il faut faire attention. Les parents n'ont pas les moyens, je veux dire... il ne faut pas laisser son enfant dehors. Plusieurs facteurs, il y a des parents où l'enfant est vu comme un roi et les parents qui veulent que chez eux ça reste propre. Donc les enfants restent dehors à traîner, c'est vrai qu'au bout d'un moment, ils se disent qu'ils vont faire des conneries... Les parents sont démissionnaires et c'est pour ça que les enfants, ils sont comme ça après. [Noor, employée, Bac +5]*

L'assignation des parent·e·s des quartiers populaires à une « démission parentale » contraint constamment les femmes enquêtées à un contrôle social quotidien de leurs enfants. Cependant, en essayant de se défaire de ce stigmatisme les enquêtées s'éloignent des critères établis par un « féminisme d'en haut », surtout lorsqu'elles font le choix d'arrêter leur activité professionnelle. Elles mettent à mal leur respectabilité en se confrontant à « des jugements de classe, de race, de genre et de sexualité » (Skeggs, 2015). Autrement dit, la plupart réduit la possibilité d'acquérir une position respectable en

8 Terme d'argot signifiant faire le guet.

9 Les verbatims sont issus des entretiens individuels.

ne s'adaptant pas aux normes dominantes diffusées par un féminisme *mainstream*. Au sein de ce référentiel, le travail parental est dévalorisé, perçu comme significatif d'une soumission au patriarcat.

Pourtant cet investissement parental ne paraît pas seulement s'inscrire dans une dimension reproductive liée à une division sexuée. Celui-ci a également pour vocation le regard constant sur les pratiques éducatives des agent·e·s scolaires. Bien qu'elles ne possèdent pas toujours les codes hégémoniques de la socialisation scolaire, elles restent cependant vigilantes aux pratiques des équipes pédagogiques. Ainsi, le rapport entretenu avec l'institution scolaire pose la question des discriminations auxquelles ces dernières sont confrontées.

### 3.3. RAPPORT À L'INSTITUTION ET AUX AGENT·E·S SCOLAIRES

Les pratiques observées tendent à déconstruire l'idée d'une « démission parentale » dans les quartiers prioritaires. Lorsqu'elles sont investies dans la vie scolaire de leurs enfants, certaines femmes témoignent de multiples formes de rejet et de disqualification.

En effet, l'engagement dans les milieux scolaires peut conduire de nouveau les femmes à subir des discriminations, comme en témoignent ci-dessous Geneviève et Donia.

*Mon fils quand il a quitté la primaire, j'ai voulu l'inscrire au collège international, comme on était espagnols, il avait le droit et ils l'ont pris. Seulement, le niveau ce n'était pas comme au village parce qu'au collège, il n'y avait que des consuls, tous les enfants étrangers, pas un enfant d'une assistante maternelle et d'un plâtrier, souvent au chômage... ça les énervait un petit peu [les enseignants] et c'est vrai qu'il avait du mal à suivre. Mais il s'est accroché, souvent ils me disaient [les enseignants] : « je ne sais pas pourquoi vous l'avez mis ici, il n'arrive pas à suivre, il vaut mieux qu'il soit ailleurs, il y a d'autres enfants qui attendent la place ». Une autre m'avait dit que c'était pas la peine qu'il passe le bac. Ils n'acceptaient pas des enfants d'immigrés... qui n'étaient ni prof, ni ambassadeur. On ne te regarde pas pareil si tu es ouvrier que si tu es prof ou banquier. [Geneviève, retraitée, sans diplôme]*

La relation avec les équipes pédagogiques semble constitutive d'une expérience d'exclusion, surtout lorsque les mères sont étrangères ou issues de l'immigration (Périer, 2022).

*On a commencé en 2016 à dénoncer ces lois qui veulent interdire aux mères [le port du foulard] ou la circulaire Châtel à l'époque qui laissaient des directeurs, des directrices d'école le pouvoir de réagir comme bon leur semble et si on tombe sur un facho dans une commune, où il y a très peu d'arabes... Mais comme on est dans des quartiers ici comme ça [populaires], ils ne peuvent pas en fait ! Ils ne peuvent pas éliminer une maman, parce que s'ils veulent interdire une maman, ils vont interdire toutes les sorties... Il n'y aura pas de sorties. Par contre ça [interdiction de sortie scolaire pour une mère voilée] ça c'était dégueulasse de ne pas laisser les mamans voilées accompagner les sorties scolaires. [Donia, aide à domicile, sans diplôme]*

La plupart des femmes spécialement lorsqu'elles sont voilées témoignent d'un rejet de la part des agent·e·s scolaires, en raison de leur religion, de leurs origines ethnoraciales ainsi que de leur appartenance sociale. On constate ainsi un paradoxe entre la responsabilisation de certain·e·s

parent·e·s de classes populaires, cumulant les difficultés entre autres socio-économiques<sup>10</sup>, face à l'échec scolaire de leurs enfants et l'exclusion de femmes souhaitant s'investir dans le milieu scolaire. Les discriminations subies par ces dernières, en plus de signifier leur position à l'intersection des dominations induit la difficulté de l'institution à percevoir les enjeux spécifiques corrélés à leur origine ethnoraciale, sociale et leur genre.

Le rapport entretenu à l'éducation et aux institutions scolaires retranscrit des configurations plus complexes que celles associées à la « démission parentale » ou la division sexuée du travail. La composition entre les injonctions paradoxales réalisée par certaines de nos enquêtées tend à délimiter, entre autres, leur engagement pour une prévention des discriminations.

## 4. Entre infra-politique et mobilisations ouvertes : la prévention des discriminations

Les pratiques socialisatrices et éducatives visant une prévention des discriminations repérées chez la plupart des enquêtées s'inscrivent dans différents registres de mobilisation.

### 4.1. UNE MOBILISATION OUVERTE DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ASSOCIÉE AUX QUESTIONS ÉDUCATIVES

L'investissement des femmes au sein d'associations de quartiers ou d'instances représentatives de parent·e·s d'élèves facilite la dénonciation des discriminations. La socialisation politique des femmes observées se réalise souvent en lien avec le travail parental (Arouche, 2020). Les échanges auxquels nous avons assisté se concentrent principalement autour de questions éducatives en raison d'une conscience forte des conséquences des inégalités et discriminations vécues dans les milieux scolaires. Pour certaines, ce parcours de socialisation peut les mener à se mobiliser contre les traitements différenciés et à se confronter ouvertement aux institutions. Le passage par des associations de parent·e·s d'élèves ou encore de quartiers semble constitutif de l'acquisition d'outils nécessaires pour investir la lutte contre les discriminations.

L'agentivité de certaines femmes des quartiers populaires se manifeste à travers la revendication de leurs identités multiples, opérant dès lors un retournement du stigmatisme et une conflictualisation vis-à-vis des normes d'un féminisme institutionnalisé.

*C'est mon devoir d'user de mon courage et de mon militantisme pour dénoncer et permettre à d'autres femmes en fait, qui n'ont pas ce pouvoir que de dire, de dénoncer et de parler haut et fort et sortir dehors, de mettre mon burkini et m'afficher dans les... les journaux, la télé et tout ça. Parce qu'en fait, en réalité, cette liberté, elle dérange en fait aussi les machos qui veulent que les femmes restent à la maison ! J'ai eu mauvaise réputation chez les machos des deux côtés, [...]*

10 Au niveau national : « les enfants subissent plus fréquemment une situation de pauvreté monétaire dans les QPV (57 % versus 21 %). Le taux de pauvreté est également particulièrement élevé au sein des familles monoparentales des QPV (53 % en QPV versus 29 % en France métropolitaine) ». Observatoire National de la Politique de la Ville, « Chiffres clés de la Pauvreté », 2021.

*j'ai compris que les fachos et les machos se retrouvent en fait. Ils vont légiférer pour servir des machos qui veulent que les femmes restent à la maison. [Donia]*

La mobilisation dans un collectif semble leur permettre de se réappropriier les injonctions paradoxales faites à leur encontre et d'investir les questions d'éducation dans un espace « d'entre-soi protecteur » (Bouamama, 2020). Pourtant, pour les acteur·trice·s sociaux·les ces temps de partage autour des pratiques éducatives représentent un « repli communautaire », les écartant de ce fait de la possibilité d'être de « bons sujets féministes ». Le regroupement dans un cercle social restreint est une manière d'établir un « refuge partiel contre les humiliations de la domination » (Scott, 2009). En d'autres termes, c'est une possibilité d'œuvrer à la marge des discours institutionnels. Surtout lorsqu'elles se concentrent sur l'éducation, elles sont qualifiées de « communautaristes », de « démissionnaires » et comme soumises à une autorité patriarcale spécifique.

#### 4.2. INVESTIR LES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DES PARENT·E·S D'ÉLÈVES, UNE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS

Si la mobilisation en tant qu'actrice sociale tend à encourager la prévention des discriminations celle-ci ne peut pas toujours être réalisée au sein de sphères institutionnelles. De nombreuses enquêtées ont investi les associations de parents d'élèves ou le rôle de parente déléguée comme une possibilité pour elles d'accéder à un lieu de négociation avec les agent·e·s scolaires. C'est aussi l'occasion d'avoir un regard vigilant sur les pratiques à l'œuvre, témoignant d'une réappropriation de codes et mobilisations dominants.

*Je me suis fait un devoir d'être parente déléguée depuis qu'ils sont rentrés à l'école. Moi j'ai eu la chance scolairement de réussir donc j'aimerais que tout le monde ait cette chance. Actuellement au lycée, les parents délégués c'est une mascarade ! Normalement, quand on est parent délégué on assiste aux conseils de classe, là on est convoqué après le conseil de classe pour voir ce qui s'est décidé. Du coup on peut plus les défendre [les élèves], je vois le principal et l'adjoint, le prof principal, mais ce n'est pas le conseil de classe comme je l'ai connu. C'est même pas un simulacre, il a eu lieu le conseil ! Eux leur conseil de classe c'est les profs et un élève, il passe un à un comme ça... La première année je me suis dit que c'était bizarre... c'est le tribunal j'ai l'impression, j'ai jamais vu ça. [Noor]*

Pourtant cet investissement peut être restreint à cause des discriminations multifactorielles subies par certaines. Sarah explique la manière dont elle a été évincée de son rôle de parente déléguée, selon elle, son appartenance religieuse n'y est pas étrangère.

Je te l'avais raconté ça aussi. C'est peut-être ça [montre son foulard]. J'étais parente déléguée, la proviseure m'a éloignée du deuxième conseil de classe comme si... C'est là que j'ai décidé d'écrire [jusqu'au Président de la République]. Je défends les enfants des autres, là tu es ma fille... Là, il faut arrêter ça. Ils m'ont parlé très, très mal devant ma fille, le jour du conseil de classe... Au deuxième, on m'a écartée sans rien me dire. La présidente de l'association de parents était de mèche, mais elle ne voulait pas me le dire. Elle m'a raccroché au nez, mais j'ai gardé les SMS.

De plus, pour d'autres enquêtées, l'opposition ouverte à l'institution scolaire a engendré de multiples conséquences sur la vie familiale et la scolarité de leurs enfants. Ainsi, une mobilisation visant à se prémunir des discriminations à la marge des cadres institutionnels peut s'expliquer par la volonté de se protéger, ainsi que sa famille, des répercussions d'une posture critique et explicite. Donia après s'être opposée ouvertement à une enseignante explique qu'elle a dû changer d'école afin de limiter les retombées de cette confrontation.

*J'étais parent délégué, j'assistais aux conseils d'école, j'étais un parent investi et j'étais à toutes les sorties d'écoles. Et c'est un abus de pouvoir en fait comme je suis une mère voilée. On va mettre en danger mes enfants parce que ces femmes [équipes scolaires] ont un problème avec moi et mon foulard. [...] Ils ont dit que mon mari avait frappé mon fils, alors que ça n'est jamais arrivé ! En fait, depuis ce jour-là je reste sur mes gardes, je fais très attention. Ils sont capables de mentir et ça je ne m'y attendais pas. Je n'ai jamais pensé qu'une enseignante et l'équipe pédagogique puissent rajouter des faits graves de violence sur des familles et gratuitement. Parce qu'ils ont des idées racistes et ça peut mettre en danger des familles. Parce que j'ai un bout de tissu sur la tête, elles croient que notre cerveau ne fonctionne pas. C'est lamentable ! Et après j'ai changé de quartier et on est passé à autre chose. [Donia]*

Les mesures infra-politiques développées par certaines de nos enquêtées interviennent lorsque leurs actions de protection des discriminations se retrouvent empêchées, les excluant ainsi des chemins institutionnalisés. De plus, leur investissement parental les écarte de la « classe des femmes » où la maternité et le travail parental peuvent être perçus comme une subordination (Génif-Souilamas, 2003). Les mesures infra-politiques procurent une possibilité de mobilisation sans les dangers d'une manifestation ouverte pour des femmes à l'intersection des rapports de domination.

#### 4.3. DES MOBILISATIONS INFRA-POLITIQUES DE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS ?

Finalement, la plupart des enquêtées entretiennent un rapport distancié à l'école et généralement aux institutions. Ainsi, certaines opèrent des pratiques souterraines de résistance aux discriminations s'inscrivant dans un « cadre réaliste qui ne prévoit pas de transformation radicale de la structure centrale de la domination » (Scott, 2009). Celles-ci peuvent être parfois héritées des stratégies discrètes mise en place par leurs parent·e·s, comme pour Rachida. L'enquêtée se dit fortement investie pour l'éducation de ses enfants et se remémore l'opposition indirecte de sa mère à l'orientation contrainte de sa fille.

*Ça me rappelle un truc, c'est que quand j'étais en troisième, je devais faire ma demande pour aller au lycée. Les profs avaient insisté pour que j'aille faire un BEP... On a eu de la chance ! Une dame dans la famille avait tous ses gosses en BEP alors qu'ils auraient très bien pu faire des études. C'était la génération avant moi et de toute façon tous les gens issus de l'immigration c'était BEP ou CAP. Elle avait dit à ma mère de se méfier parce qu'ils [les enseignants] allaient me mettre en BEP. Donc elle est rentrée en résistance par rapport à ça sans aller à la confrontation. Elle est allée voir le prof en troisième en lui disant qu'elle voulait me renvoyer définitivement au bled. Je me souviens que le prof m'avait dit : "Oh mais pourquoi tu ne me l'as pas dit ? Bon bah ok, va faire une seconde."*

Cet extrait atteste de formes discrètes de résistance collective aux discriminations institutionnelles et systémiques. Puisque les discussions informelles entre populations minorisées sur les pratiques éducatives de certain·e·s agent·e·s ont permis de détourner le risque de traitement différencié. Ces stratégies se construisent au cœur d'échanges collectifs comme ceux auxquels nous avons assistés lors de l'atelier du *relief maps*. Ainsi, l'existence possible de ces mesures infra-politique paraît concorder avec le retrait des familles populaires issues de l'immigration face aux institutions scolaires.

Les pratiques visant à prémunir les enfants des discriminations actuelles ou futures résultent principalement de l'acquisition de codes et de comportements des classes supérieures. Le respect des règles dominantes peut signifier un registre d'actes de pouvoir « d'en bas » lorsque d'autres répertoires d'opposition ne sont pas permis. Nous percevons chez la plupart des enquêtées un lien entre culture scolaire hégémonique et la diminution du risque d'être discriminé. Or les discriminations liées à l'origine ethnoraciale, la religion ou le sexe, ne résultent pas uniquement d'un capital socio-économique faible ou encore d'habitus de classes populaires. Pourtant les établissements hors QPV, surtout lorsqu'ils sont privés, apparaissent aux enquêtées comme plus égalitaires et inclusifs. L'inscription dans une école privée ou publique renommée est envisagée comme une manière de prémunir leurs enfants des traitements différenciés. Ce qui peut résulter de l'utilisation de stratégies infra-politiques liées à l'acquisition de valeurs éducatives hégémoniques.

*Je ne voulais pas le mettre dans un lycée de quartier aussi. Je voulais pas qu'il tourne mal, c'est un bon lycée en soi mais je voulais le mettre là-bas... Je préférais mettre un maximum de chances de son côté et au lycée privé catholique, ils ont de bons résultats, les parents regardent aussi les notes et tout ça. Le deuxième on aimerait le mettre dans un lycée public réputé c'est pas de secteur, mais il a de bonnes notes, on espère avoir la dérogation. Ils ne prendront pas de mauvais élèves parce qu'ils ont un haut niveau pour un lycée public. Je voulais aussi qu'ils ne fréquentent pas que, les mêmes personnes, parce que là [au quartier], il n'y a que des copains arabes, noirs et tout ça. Je veux qu'ils aient la plus riche ouverture avec pleins de gens de toutes les couleurs et de tous les niveaux. [Noor]*

Le témoignage de Noor illustre la volonté de lutter contre la ségrégation ethnique scolaire à l'œuvre dans les quartiers populaires (Felouzis, 2003) en optant pour le privé ou parfois en contournant la carte scolaire<sup>11</sup> afin d'éviter les établissements de « quartiers ». Ces stratégies parentales induisent l'engagement de certaines femmes pour déjouer l'ethnicisation des écoles pouvant entraver la réussite scolaire sans réaliser de confrontation directe. Il s'agit de se réapproprier des stratégies dominantes afin de limiter les discriminations liées à un parcours scolaire dans des écoles dévalorisées.

À l'inverse pour Soraya l'espace social dans les QPV est perçu comme protecteur face aux possibles discriminations, cela semble corrélé aux expériences vécues par ses proches hors des quartiers prioritaires.

*J'essaie de protéger mes enfants au maximum, être dans un quartier où la majorité des gens ne font pas attention à ce genre de choses [origine ethnoraciale et appartenance religieuse]. On n'a pas de personnes ici qui sont racistes, quand on déménagera, on se posera la question de*

11 La carte scolaire est un système d'affectation des élèves dans des établissements publics d'enseignement selon le secteur géographique proche du lieu d'habitation. L'un des objectifs est de favoriser la mixité sociale, cependant il existe des manières de la détourner.

*savoir si à l'école ça va bien se passer [...] J'ai une cousine qui a vécu dans un quartier toute sa vie. Quand elle a acheté un terrain hors quartier... à l'école ses enfants étaient traités de syrien et tout. Moi je ferais attention à ça, parce que j'ai pas envie que mes enfants se sentent rejetés. À chaque fois qu'il y a un incident à l'école, alors qu'il peut y en avoir avec n'importe quel enfant. Eh bah on remet toujours le fait qu'ils viennent d'un quartier et du fait qu'ils soient maghrébins.*

La prévention des discriminations sous forme intra-politique se retrouve également dans les entretiens semi-directifs et collectifs lorsque les femmes évoquent des pratiques d'éducation genrées. Tout d'abord, les enquêtées limitent l'expression religieuse de leurs filles, en les dissuadant de porter le voile, très stigmatisé et restrictif dans l'accès aux divers services et espaces sociaux. Ainsi, les participantes du *relief maps* ont indiqué le refus du port du voile pour leurs filles avant qu'elles n'aient trouvé un emploi ou réussi leurs études. Leurs propos rappellent ceux de Myriam.

*Ma nièce voulait le mettre [le voile], elle a 19 ans, en école d'infirmières, ma sœur lui a dit : « S'il te plaît, tu le mettras quand tu auras fini tes études, si tu te maries un jour, quand tu auras plus de 30 ans, tu pourras penser à le mettre. ». Tu vois la différence, on nous force à ne pas le mettre, c'est pire encore ! Parce que je porte pas le voile, ma sœur ne porte pas le voile, c'est son choix [...] on a grandi avec la liberté de s'habiller, c'est son choix mais elle ne peut pas, elle a pas les épaules [...] après à la télé on dit qu'on force [les femmes musulmanes voilées] à mettre le voile.*  
[Myriam, adulte-relai, Bac]

Dès lors, l'apparence des jeunes filles des « quartiers » est contrainte par l'imposition d'un modèle féminin dominant. Par ailleurs, comme pour les filles, les femmes manifestent une attention particulière à l'apparence vestimentaire de leurs fils. Cela en vue de les protéger des discriminations et formes de violence subies, surtout dans leur rapport à la police. Elles leur interdisent le port de survêtements hors de l'espace du quartier et de la pratique sportive. La précaution liée aux tenues vestimentaires ou signes religieux retranscrit une volonté d'atténuer les stigmates et paraît s'inscrire dans le registre de l'infra-politique. En se réappropriant les codes normatifs hégémoniques, les femmes opèrent une prévention des discriminations et se mobilisent contre la position subalterne de leurs enfants, une action politique faite de dissimulation.

Ainsi, les échanges concernant l'éducation (les accès aux stages, le décrochage scolaire, etc.) semblent significatifs d'un investissement discret et collectif dans le domaine de la politique. De surcroît, l'engagement de ces femmes pour les questions éducatives semble recouvrir d'autres enjeux que ceux liés à la division sexuée du travail. Ces mobilisations infra-politiques sont également le résultat des formes de résistances disponibles en raison des multiples discriminations et stigmatisation rencontrées lorsqu'elles tentent de se confronter ouvertement aux institutions.

## 5. Conclusion

Les injonctions paradoxales faites à l'encontre de la population féminine issue de l'immigration vivant en QPV a permis la compréhension des significations associées au travail parental pour les enquêtées. L'exclusion qu'elles subissent lorsqu'elles souhaitent s'investir pour le suivi de la scolarité et l'éducation de leurs enfants participe à la déconstruction d'une « démission parentale » dans les quartiers populaires. Cependant, la prise en charge de l'éducation des enfants tend à les exclure des référentiels féministes *mainstream*, entre autres, associés à des formes de racialisation du sexisme. Par les pratiques de résistance discrètes, les femmes enquêtées tentent de composer avec les injonctions paradoxales faites à leur encontre. En œuvrant dans le domaine de l'infra-politique elles peuvent se défaire du stigmate de parente « démissionnaire » et de « mauvais sujet féministe ». Par l'infra-politique, les enquêtées déploient des stratégies éducatives de prévention des multiples formes de discriminations, parfois en imposant à leurs enfants des modèles de culture légitime.

## Bibliographie

- AROUCHE S., et al. 2020, « Jeunes femmes engagées dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, 56, n°2, p. 57-69.
- ASAL H., 2020, « L'islamophobie en France : le déni d'un phénomène bien réel », Omar Slaouti éd., *Racismes de France*, La Découverte, p. 170-186.
- AVENEL C., 2009, « La construction du « problème des banlieues » entre ségrégation et stigmatisation », *Journal français de psychiatrie*, 34, n°3, p. 36-44.
- BOUAMAMA S., 2020, « Communautarisme : « un spectre hante la France », Omar Slaouti éd., *Racismes de France*, La Découverte, p. 249-262.
- BOUAMAMA S., COLLECTIF DES FEMMES DU BLANC-MESNIL, MIGNOT D., BRAMY H., 2013, *Femmes des quartiers populaires : en résistance contre les discriminations*, Paris, Le temps des cerises.
- BOZZO A., 2005, « 5. Islam et République : une longue histoire de méfiance », in N. BANCEL (eds), *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, p.75-82.
- CHEVALLIER T., 2019, « Résister à bas bruit aux catégorisations institutionnelles dans des dispositifs de participation à Berlin », *Participations*, 25, n°3, p. 109-138.
- CRENSHAW W. K., (1994/2005) « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahier du genre*, 2, n°39, p.51-82.
- DALIBERT M., 2014, « Penser la représentation des identités médiatisées au-delà du genre : l'approche intersectionnelle », *Les Cahiers de la SFSIC*, Société française des sciences de l'information et de la communication, n°9 varia, p.51-56.
- DELAY C., 2020, « L'apprentissage pour « horizon » ou comment les élèves des classes populaires intériorisent le sens de leur orientation contrariée », *Formation emploi*, n°150, p.27-54.
- FASSIN É., 2006, « 12. Questions sexuelles, questions raciales. Parallèles, tensions et articulations », in É. FASSIN (Dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, p.230-248.
- FASSIN D., 2002, « L'invention française de la discrimination. » *Revue française de science politique*, n°52, p.403-423.
- FAURE S., THIN D., 2007, « Femmes des quartiers populaires, associations et politiques publiques », *Politix*, vol. 78, no. 2, p. 87-106.
- FELOUZIS G., 2003, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, 44, p.413-447.
- GIOVANNONI L., 2008, « La « démission parentale », facteur majeur de délinquance : mythe ou réalité ? », *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n°5, en ligne.



- GUENIF-SOUILAMAS N., 2003, « Ni pute, ni soumise ou très pute, très voilée ? Les inévitables contradictions d'un féminisme sous influence », Dans V. BATTAGLIA (Dir.), *Ce sexe qui nous dépasse*, Paris, Cosmopolitique, p.53-65.
- GUILLAUMIN C., 1978 « Pratique du pouvoir et idée de Nature », *Questions Féministes*, n° 2 et 3, p. 5-30.
- HAMEL C., 2005, « De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire », *Migrations Société*, n°99-100, p.91-104.
- HOOKS bell, 1981, *Ain't a woman: Black Women and feminism*, Boston, South End Press.
- HOOKS bell, (1984/2014), *Feminist Theory: from margin to center*, Boston, South End Press.
- ICHOU M. & OBERTI M., 2014, « Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée : enquête dans quatre lycées de la banlieue populaire », *Population*, n°69, p. 617-657.
- KEBABZA H., 2006, « L'universel lave-t-il plus blanc ? » : « Race », racisme et système de privilèges », *Les cahiers du CEDREF*, n°14, p.145-172.
- NOËL O., 2011, « Discriminations de genre et de race », *Hommes & migrations* n°1292, p.82-91.
- LAPEYRONNIE D., 2008, *Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont.
- LEPINARD É., 2021, « Race et religion : les « bons » et les « mauvais » sujets du féminisme en France. », in É. LEPINARD, O. SARRASIN, L. GIANETTONI (Eds.), *Genre et islamophobie : Discriminations, préjugés et représentations en Europe*. Lyon, ENS Éds, p. 121-140.
- OUASSAK F., 2020, *La puissance des mères*, Paris, La Découverte.
- PERIER P., 2021, « 12. La raison scolaire des familles immigrées : entre engagement et distanciation », in F. LORCERIE (Dir.) *Éducation et diversité : Les fondamentaux de l'action*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 203-216.
- REVILLARD A., 2016, « Chapitre 4. Égalité par l'emploi, autonomie par tous les moyens : quelles priorités pour quelles femmes ? », in A. REVILLARD (Dir.), *La cause des femmes dans l'État. Une comparaison France-Québec*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 141-168.
- RODÓ-DE-ZÁRATE M., BAYLINA FERRÉ M., 2016, "New visual methods for teaching intersectionality from a spatial perspective in a geography and gender course", *Journal of geography in Higher Education*, n°40, p. 608-620.
- SCOTT J. C., 2009, *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Paris, Éd. Amsterdam.
- SKEGGS B., 2015, « 4 - (Dés)identifications de classe. Le refus du populaire », *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, traduit de l'anglais par Pouly Marie-Pierre, Marseille, Agone, « L'ordre des choses » p. 145-196.
- STREIFF-FENART J., 2006, « L'attribution de paranoïa comme délégitimation de la parole des minoritaires l'exemple d'une entreprise de transports publics », *Cahiers de l'Urmis*, n°10-11, mis en ligne le 11 décembre 2006, consulté le 28 février 2023. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/257> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/urmis.257>
- THIN D., 1998, *Quartiers populaires : l'école et les familles*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.